

François Rastier
CNRS-ERTIM-INaLCO

Saussure et les textes

— De la philologie des textes saussuriens
à la théorie saussurienne des textes

[*Texto !* (revue-texto.net), vol. XIV, n°3, 2009]

We don't know anything
You don't know anything
I don't know anything

Magnetic Fields, *The Death of Ferdinand de Saussure*

Résumé : La découverte de nouveaux manuscrits conduit à une révision d'ensemble du corpus des œuvres de Saussure et permet de modifier en profondeur l'interprétation de sa pensée, tout à la fois obscurcie et simplifiée par l'histoire de sa réception.

Nous étudierons donc les problèmes philologiques et herméneutiques que posent l'établissement et l'interprétation du corpus saussurien.

Les critères philologiques d'authenticité et de degré d'élaboration, les critères herméneutiques de genre et de projet théorique demandent à être articulés. Le corpus saussurien comporte-t-il un ou plusieurs points d'entrée privilégiés ? Un texte en est-il le centre organisateur ? Comment composer avec les régimes herméneutiques divers des ébauches manuscrites, notes de cours et textes publiés par l'auteur ?

Publiée ou non, l'œuvre de Saussure doit être considérée comme un corpus, dont la lecture peut être assistée par les méthodes de la linguistique de corpus. La sémantique des textes théoriques ne pourra que s'affiner en affrontant cette œuvre difficile.

Dans un second temps, en réexaminant le substrat théorique des études de corpus textuels que Saussure a conduites sur les Anagrammes et sur les Légendes germaniques, on en vient à penser que les études du corpus de Saussure gagneraient à s'inspirer de celles qu'il a conduites sur les corpus textuels. La linguistique des textes intéresse en effet tant les textes théoriques que les textes littéraires et mythiques.

Mots clé : anagrammes, légendes germaniques, sémiosis, corpus, linguistique des textes, essence double du langage.

1. Prologue

Cette étude prend sa source dans deux séries de questions : la première porte sur la théorie des textes chez Saussure et secondairement dans le saussurisme ; la seconde sur la lecture des textes saussuriens.

1) Pourquoi Saussure a-t-il passé des années à étudier des corpus de textes de l'antiquité védique, grecque, latine et germanique, non pour y trouver des attestations grammaticales, mais pour s'interroger sur leur structure sémantique et leurs régularités phoniques ?

Pourquoi le *Cours de Linguistique Générale* [désormais CLG], vulgate du saussurisme, n'évoque-t-il pas de l'étude des textes, alors que la linguistique de l'époque ne séparait pas encore nettement l'étude des textes et l'étude des langues ?

Pourquoi les études sur les textes, notamment sur les légendes germaniques et les anagrammes en poésie antique, ont-elles accrédité la légende d'un autre Saussure, cryptique, qui aurait ruiné nuitamment ce qu'édifiait le professeur à l'Université de Genève ? Comme il aurait cherché « les mots sous les mots », on recherche un Saussure nocturne sous l'Universitaire diurne¹. Je doute qu'il y ait deux Saussure, que l'honorable professeur ait risqué des escapades dans la poésie védique ou latine comme il en aurait fait dans des lieux mal famés.

Pourquoi les deux continuateurs majeurs de Saussure en linguistique, Hjelmslev et Coseriu, ont-ils traité des textes ? Le premier a fait du texte l'unité de base et le point de départ de l'analyse linguistique, le second a écrit une *Textlinguistik* (1981) qui développe des catégories descriptives. Du moins dans ses principales réussites, la sémiotique européenne qui se réclame de Saussure est d'ailleurs une sémiotique des textes – voir la « sémio-linguistique » selon Greimas.

¹ Cf. D'Arco Silvio Avalle : « la lecture des Notes sur les légendes germaniques nous révèle un second Saussure, paradoxalement porté à défaire en privé les fondements mêmes de la science qu'il défendait en public » (1973a, p. 60-61) ; voir aussi les actes du colloque tenu à l'Université Columbia sur le thème « Les deux Saussure » (Bucher et al., *Recherches*, 16, 1974) et Redard, 1978. Les dédoublements manifestent en général la schizophrénie de la critique : ce fut le cas pour les deux Marx, le Marx hégélien laissant la place au marxiste enfin orthodoxe, les deux Wittgenstein, etc.

2) La seconde série de questions intéresse la réception de l'œuvre de Saussure. Pourquoi les manuscrits, publiés depuis les années cinquante, introduits et commentés par ces grands philologues que sont Godel, Engler et De Mauro, n'ont-ils pas véritablement modifié l'image de la théorie de Saussure, ni infléchi, jusqu'à la fin des années 1990, le saussurisme contemporain ?

Le projet de Saussure avait été reconstruit par quelques auteurs de génie comme Hjelmslev, mais sous une forme problématique. Il aura fallu attendre 1959, avec l'ouvrage de Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale*, pour que l'on puisse dépasser les contradictions flagrantes du *CLG* et que le projet saussurien devienne compréhensible. Toutefois, comme si de rien n'était, de nombreux linguistes continuent de faire du *CLG* le centre de l'œuvre saussurienne et le point d'entrée obligatoire dans ce corpus².

Pour approfondir ces deux séries de questions, nous étudierons d'abord les problèmes philologiques et herméneutiques que posent l'établissement et l'interprétation du corpus saussurien. Nous réexaminerons ensuite les études textuelles conduites par Saussure pour souligner leurs enjeux méthodologiques et épistémologiques.

Sans s'arrêter à l'évidence qu'il faut lire l'ensemble du corpus saussurien pour comprendre la pensée de Saussure, cette enquête soulignera comment la pratique interprétative de Saussure éclaire sa linguistique générale. Elle a d'ailleurs accompagné son édification : en articulant une linguistique du signe et une linguistique du texte, elle permet de concevoir comment la problématique de tradition logico-grammaticale doit être assimilée et refondue dans la problématique rhétorique-herméneutique, seule à même de concevoir la dualité entre langue et parole, par la médiation de l'espace des normes de style, de genre et de discours.

La réception partielle ou partielle de Saussure par les linguistes ne s'explique pas seulement par le confort que garantissent les vérités académiques : au plan épistémologique, le positivisme ordinaire qui colore les lectures traditionnelles du *CLG* peine à saisir la dimension interprétative que justifie *De l'essence double du langage*. Ne serait-ce que parce qu'elles se heurtent aux mêmes incompréhensions, la science saussurienne des textes et la science des textes saussuriens ont ainsi partie liée. L'étude des textes de Saussure par les linguistes gagnerait d'ailleurs à s'inspirer de ses propres études de textes.

² Le colloque international *Saussure aujourd'hui*, organisé en 1992 à Cerisy par Michel Arrivé et Claudine Normand, donnait pour argument : « D'un certain point de vue, la linguistique s'incarne dans son nom même et dans le titre illustre du Cours de linguistique générale. Constamment lu et relu, le texte commence à apparaître dans toute sa richesse ». Voir aussi (cf. Trabant, 2005, Louis de Saussure, 2006).

J'aborderai ces questions d'un point de vue non pas historique, mais informé par l'histoire, tout à la fois rétrospectif et prospectif, celui d'une linguistique de corpus qui pourrait se prétendre néo-saussurienne. Plus que sur des historiens de la linguistique saussurienne (Engler, Fehr ou Bouquet), je m'appuierai sur les linguistes saussuriens (Hjelmslev, Coseriu). Il ne s'agira donc pas de narrer l'aventure de Saussure, mais d'y ajouter des épisodes ou du moins des péripéties, au risque d'ajouter un chapitre à la légende.

Qu'il n'existe pas de Saussure en lui-même et pour lui-même, cela reste à réaffirmer, alors qu'il est déjà devenu une icône³. On présente faussement Saussure comme *le* fondateur de la linguistique, comme pour se dispenser de le lire. Loin d'avoir fondé la linguistique moderne, comme l'ont affirmé Lyons et tant d'autres, Saussure se situe tout entier dans la linguistique historique et comparée, qu'il réfléchit pour la doter d'une épistémologie propre. Le couper de son contexte historique, c'est s'interdire même de percevoir son originalité et participer à son iconisation. Il fut même un temps où la « coupure saussurienne » parut en linguistique une version à peine laïcisée du Grand Soir (cf. Chiss et Puech, 1987).

Souvent, le succès laisse anticiper quelque méprise. Le Saussure officiel reste aussi légendaire que le Saussure clandestin, son envers complice. La réduction avait commencé par les simplifications du *Cours* qui l'avait fait connaître au public et qui reste le point d'accès ordinaire à sa pensée. Elle a continué dans un certain structuralisme, du moins dans la version de Jakobson qui le crédita de son binarisme phonologisant ; Lévi-Strauss s'en empara dans son *Anthropologie structurale*, puis parut en nuancer la portée épistémologique, en parlant à bon droit de *bricolage*.

Dès la fin des années 1960, la « réaction » post-structuraliste a honni le saussurisme en prenant le contrepied des préjugés qu'elle attribuait aux « structuralistes ». L'opinion reçue parmi les linguistes voulait tout à la fois que Saussure ait fondé la linguistique moderne et en ait entravé le développement en promouvant exclusivement une linguistique de la langue,

³ Il n'y a pas si loin du collègue linguiste américain qui me disait : « *Saussure ? The sign guy ?* » [le type du signe ?], au groupe rock destroy-chic *Magnetic Fields* qui a enregistré *Death of Ferdinand de Saussure* (album *69 Love Songs*) et vend un *T-shirt* saussurien en produit dérivé.

purement interne, négligeant le Sujet et l'Histoire. Ce type de méprise récurrente s'accommode d'une dilution des thèses saussuriennes les plus originales⁴

On pourra sans doute approfondir l'histoire de la pensée saussurienne et du saussurisme quand la linguistique aura su reconquérir son histoire et lire ses propres textes. À l'iconisation nonchalante s'oppose l'exigence d'une lecture recommencée, notamment par la critique des sources qui sont encore loin d'avoir été éditées, même si depuis une dizaine d'années la connaissance a progressé avec la découverte du manuscrit du livre de linguistique générale intitulé *De l'essence double du langage*. Il est vrai qu'il faut des efforts pour comprendre une pensée qui exerce une critique définitive à l'égard des *topoi* millénaires de la philosophie du langage occidentale : la référence, le substantialisme qui lui est corrélatif, la définition ontologique des parties du discours, le problème de la vérité, le mentalisme, le dualisme opposant la pensée et son expression, le fantasme étiologique, le mécanisme, etc.

Si l'on reste attaché aux catégories de la métaphysique occidentale, comment saisir les figures dialectiques d'une pensée sans ontologie ? Les prétendues dichotomies saussuriennes ne sont évidemment pas des contradictions, mais des délimitations – ou « aphorismes » — qui mettent fin au dualisme non-dialectique de la tradition métaphysique, fondée sur l'apodictique aristotélicienne, et qui a largement inspiré la scolastique puis la doxa universitaire⁵.

Saussure dépasse et transforme le dualisme non-dialectique par sa théorie des dualités. Chacune de celles qu'il distingue est une dualité de saisie et donc de point de vue : la variation corrélatrice des points de vue conduit à une objectivation. Pour être binaires, ces dualités ne sont pas contradictoires : d'une part, elles sont graduelles, et donc fondées sur un continu ; d'autre part, corrélativement, la dominance d'un pôle sur l'autre varie, même si en dernière instance un pôle est dominant.

Cette reconception de la gnoséologie a évidemment des enjeux épistémologiques d'une grande conséquence pour l'ensemble des sciences de la culture, puisqu'elle engage une nouvelle conception de l'objectivité aux antipodes du réalisme naïf et *a fortiori* du chosisme. Aussi n'a-t-elle guère été comprise des éditeurs du *CLG*, qui restent muets sur ce point décisif, et elle demeure sans doute un obstacle d'importance pour la compréhension du corpus saussurien.

⁴ On trouve ainsi des sémantiques qui se recommandent du saussurisme tout en défendant des positions référentialistes ou conceptualistes.

⁵ La solution hégélienne de la contradiction par le dépassement reste une solution mystique sinon mystifiante. Pour Saussure, les pôles des dualités restent inséparables, et il déclare à ce propos dans le deuxième cours : « On ne peut laisser un des côtés que par abstraction, et cela a toujours un danger : qu'on attribue à un seul côté ce qui revient aussi bien à l'autre » (Riedlinger, p. 5).

1. La science des textes saussuriens

*Aussi inutile de ne pas comprendre les écrits authentiques
que de comprendre les inauthentiques.*

Friedrich Schlegel, *Philosophie de la philologie*, 1797, § 46.

1. 1. L'énigme du CLG

La forgerie. — Bally et Sechehaye affirment n'avoir rien trouvé dans les manuscrits : « nous ne trouvâmes rien ou presque rien qui correspondît aux cahiers de ses disciples » (1972, p. 7) et les jugèrent donc « impossibles à utiliser » (p. 8). N'ayant pu assister aux cours de linguistique générale « en raison d'obligations professionnelles » (p. 8), ils rédigèrent en s'aidant de cahiers d'étudiants ce qu'ils appellent une « reconstitution » voire une « recreation » (p. 9) du troisième cours. Or Bally et Sechehaye n'ont pas seulement omis des points importants du troisième cours, ils y ont ajouté des passages de leur cru qui introduisent de graves confusions, dont voici quelques exemples.

(i) La plus connue est suscitée par la phrase apocryphe finale : la formule « la langue en elle-même et pour elle-même » est de Bopp (1816) et non de Saussure ; placée à la fin de l'ouvrage, elle acquiert un relief indu et en détermine la lecture. Dès lors, cette manipulation accrédite le préjugé ordinaire que Saussure soit un linguiste de la langue et néglige la parole.

(ii) Corrélativement, la parole est présentée dans le CLG comme faisant l'objet d'une étude secondaire ; or, pour Saussure, la parole reste à égalité avec la langue, et peut à l'occasion devenir l'élément déterminant dans la dualité qu'elle forme avec la langue. Dans son discours à l'occasion de la création de la chaire de Bally, que celui-ci ne pouvait évidemment ignorer, Saussure dit ainsi de la linguistique : « Elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la langue, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la parole, *force active et véritable origine des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage.* Ce n'est pas trop que les deux » (ELG, p. 273, je souligne).

(iii) Quand les éditeurs écrivent « le français *mouton* peut avoir la même signification que l'anglais *sheep*, mais non la même valeur » (CLG, p. 160), ils accréditent l'idée d'une distinction entre signification référentielle (désignation) et valeur, alors même que la conception référentielle de la signification est explicitement rejetée par Saussure. Cet ajout délibéré et non

signalé comme tel édulcore la position saussurienne et brouille la réflexion ; il a été d'ailleurs la source d'un étrange référentialisme « saussurien ».

(iv) Le modèle de la communication (*CLG*, p. 27) présenté par un dessin sur le circuit de la parole a une source attestée mais a été modifié : les croquis d'étudiants ne font pas apparaître de connexion entre oreille et cerveau⁶. Le paragraphe suivant, qui occupe les deux tiers de la page 28 n'a pas de source connue ; son langage physiologique, sans exemple ailleurs, n'a rien de saussurien et trahit la forgerie. Ce paragraphe a pourtant donné lieu à de multiples élaborations énonciativistes voire cognitivistes.

Ainsi, des passages décisifs du *CLG* sont-ils absents des cours des étudiants et n'ont pas non plus d'analogue dans les manuscrits de Saussure : ils sont donc le fait des éditeurs, qui se sont gardés de les signaler comme tels, contrairement à la déontologie élémentaire. On comprend alors que Jakobson, dans son cours au Collège de France, ait considéré le *CLG* comme apocryphe (cf. Fehr, 2000, p. 81).

Les diverses manipulations éditoriales posthumes n'ont aucunement affecté la réputation de leurs auteurs. Créditions Bally et Sechehaye de toute la bonne foi académique possible : qu'ils aient ajouté des paragraphes de leur cru, sans même les signaler, montre bien que la notion philologique d'authenticité leur était devenue étrangère. Ils consomment ainsi, dans le moment même où ils établissent l'ouvrage qui passera pour fonder la linguistique moderne, la rupture de cette discipline avec l'exigence philologique. Sans la justifier, cette rupture explique au demeurant la légèreté dont bien des linguistes feront preuve à l'égard du corpus saussurien.

Sans s'attarder sur la composition du *CLG*, Bally et Sechehaye ne manquent pas de souligner des lacunes sans trop préciser si elles affectent à leurs yeux le troisième cours ou plus généralement la pensée saussurienne. Couvrant Saussure d'éloges discrètement assassins, ils estiment ainsi que la sémantique est « à peine effleurée », regrettent « l'absence d'une linguistique de la parole » (pourtant présente dans les cahiers d'étudiants et développée dans les manuscrits — mais Bally se réservait de faire sa carrière dans ce domaine), et définissent enfin la pensée saussurienne comme un « système de linguistique statique » (p. 10), alors même qu'elle est dominée par une réflexion sur l'incessante mutabilité de tous les aspects des langues dans le Temps (cf. Choi, 2002).

⁶ Le croquis du *CLG* est pourtant reproduit *ne varietur* (par exemple dans Normand, 2000, p. 161).

Riedlinger, dont les notes furent la source principale de Bally et Sechehaye, concluait, dans une lettre publiée seulement en 2000 : « Bally a sabré la linguistique générale » (Bouquet, 2006, p. 1043). On regrette tout particulièrement que les éditeurs du *CLG* n'aient pas retenu les développements épistémologiques sur la situation de la linguistique qui éclairent le projet de Saussure : dépouillés de ces préalables indispensables, qui les introduisent et en cernent les enjeux, les cours, décontextualisés, se prêtent à des débats oiseux.

1. 2. Enquête sur des procès

Faux procès. — Dans leur préface comme par leurs choix éditoriaux, Bally et Sechehaye ont ainsi tracé le programme des faux procès futurs. Le réquisitoire ordinaire procède en quatre temps. (i) On suggère que le *CLG* est la seule source véritablement recevable, en se désintéressant des autres⁷. (ii) On attribue à Saussure une théorie de la langue abstraite, idéale et « statique »⁸. (iii) On ne cesse de *dépasser* cette théorie devenue sommaire par des théories de la parole « dynamiques », car liées au sujet et à la vie sociale⁹. (iv) On se présente comme l'authentique continuateur de Saussure et l'on voudrait se parer de son prestige en diminuant la portée de son œuvre.

Par exemple, on le campe ainsi : « Le premier, il a donné un *objet spécifique* à la linguistique, la langue (par opposition à la parole) et un espace-temps dans lequel l'étudier rigoureusement, la *synchronie* » (Normand, 2000, 4^e de couverture). Cependant la grammaire, dans sa tradition millénaire (depuis sa disciplinarisation dont témoigne Denys le Thrace) étudiait précisément la langue dans sa synchronie. En revanche, lors de sa formation au début du XIX^e siècle, la linguistique historique et comparée a pris comme objets spécifiques les langues (et non *la* langue) considérées dans leur diversité spatiale et temporelle, en problématisant l'articulation entre synchronie et diachronie pour restituer leur dimension historique qui jusqu'alors n'avait

⁷ Déjà, dans sa conférence d'ouverture de la commémoration « Saussure après un demi-siècle », Benveniste mentionnait l'ouvrage de Godel *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale* mais pour ajouter immédiatement, à propos de l'étude du corpus saussurien : « ce n'est pas notre propos » (*Éléments de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 32).

⁸ Ainsi, Fuchs et Le Goffic écrivent-ils que Saussure a voulu « donner à la linguistique comme objet d'étude un code idéal, neutre, dont le lien à la réalité devient problématique et d'autre part ne concevoir le rapport des sujets au langage que sous l'angle individuel [...] De ce double point de vue, le caractère scientifique de l'apport saussurien est discutable » (1992, p. 17 ; dans le texte original, *idéal* est en caractère gras).

⁹ Louis de Saussure crédite ainsi Benveniste de « donner une explication structurale aux faits de parole, prenant ici également le contrepied de la doxa saussurienne qui pose la primauté de la langue, système abstrait de dépendances internes » (Article Benveniste, *Dictionnaire des sciences sociales*, Paris, PUF, 2006, pp. 84-85).

pas fait l'objet d'un programme scientifique propre. Saussure entend fonder épistémologiquement ce programme.

Les éloges biaisés sont contrepoinés par des critiques qui ne le sont pas moins. En 1975, L.-J. Calvet conclut dans *Pour et contre Saussure — Pour une linguistique sociale* (Payot, 1975) : « La limitation imposée à la langue par la linguistique saussurienne est donc double [...] : refus de la linguistique « externe », et limitation de la linguistique interne à un modèle appauvri » (p. 79). Puis dans la postface à la réédition du *CLG*, intitulée *Lire Saussure aujourd'hui*, il critique « toute la linguistique née avec Saussure et refoulant au moins deux éléments fondamentaux de la communication [...] : l'individu et la société » (1985, p. 512)¹⁰. Il ne reste plus alors qu'à déplorer l'échec de la théorie saussurienne : « Dans la linguistique [...] une théorie aussi contraignante n'a pas évité la stérilité » (Milner, 1994, in Normand, 2000, p. 158).

Ainsi, en France du moins, le freudo-marxisme althussérien a-t-il formulé au début des années soixante-dix les chefs d'accusation à retenir contre Saussure : il aurait négligé la Société, le Sujet et l'Histoire, trinité transcendante pour ce courant philosophique alors dominant dans le milieu linguistique français, comme en témoignent les citations qui précèdent. Il fallait donc écarter de Saussure tant la linguistique de la parole que la linguistique diachronique, en répétant lointainement les gestes qui avaient jadis présidé à la réception défavorable de Saussure en URSS.

Le procès reste toutefois sans plus d'objet que la condamnation, comme on peut en juger quand Saussure écrit : « La conquête de ces dernières années est d'avoir placé tout ce qui est le langage et la langue à son vrai foyer, exclusivement dans le sujet parlant soit comme être humain soit comme être social » (*ELG*, p. 130, Nouveaux documents). En outre, l'articulation de l'individuel et du social est précisément un des apports de la réflexion saussurienne, y compris dans le troisième Cours qui a donné principalement matière au *CLG* ; voir par exemple : « Il reste [...] à s'occuper de l'individu [...]. Il faut jeter un coup d'œil sur le jeu de langage chez l'individu. Cette exécution du produit social par l'individu [...] fait voir les dessous, le mécanisme individuel qui ne peut pas manquer de se répercuter à la fin d'une façon ou d'une autre sur le

¹⁰ Après une préface tendancieuse, voilà donc le *CLG* affublé d'une postface assassine. Le *au moins* sent son éloquence judiciaire et le *refoulant* psychanalytique achève la censure. Voir aussi Régine Robin : « La dichotomie inaugurale de Saussure entraîne une mise à l'écart du sujet » (1979, p. 70 ; in Fehr, 2000, p. 148). Lotringer accuse même Saussure de répression : « Alors qu'il s'organise en une structure élémentaire, le couplage des termes dissimule mal un dessein de répression. Ce binarisme a pour effet de rejeter un des termes opposés en dehors de la science : le système expulse le changement, la langue coupe la parole à la parole, le signe évince le référent » (1974, p. 91).

produit général, mais qu'il ne faut pas mêler, dans l'étude, avec le produit général » (Engler, éd. *CLG*, I, 1.515.429.5 Cours III, Constantin). Saussure n'oppose cependant pas le social à l'individuel, qui constituent ensemble la deuxième des dualités fondamentales qu'il distingue : « La langue est un fait social [...] l'homme n'est complet que par ce qu'il emprunte à son milieu » (*ELG*, p. 146).

1.3. Le corpus saussurien et le problème philologique

La lecture d'une œuvre au statut textuel composite exige une double réflexion, philologique et herméneutique. Aussi la légèreté philologique des éditeurs du *CLG* aggrave-t-elle les difficultés herméneutiques rencontrées dans la lecture de Saussure. Nous allons tenter d'en donner la mesure.

L'établissement du corpus — Outre les écrits publiés par Saussure, le corpus autographe n'est encore édité qu'au tiers environ et reste peu accessible, à la différence des corpus de seconde main (cahiers d'étudiants) et de troisième main (le *CLG*).

Parmi les manuscrits, on trouve naturellement une grande variété de genres, des brouillons continus quasi définitifs aux plans et notes diverses. Au sein des manuscrits, il faut encore distinguer le plein texte, les insertions, les passages barrés, les mots et syntagmes non écrits et justiciables d'une restitution¹¹. La mise en ligne complète d'un fac-similé numérique serait indispensable.

La hiérarchisation des sources. — Du point de vue philologique, le critère de l'authenticité prime les autres et conduit à renverser la hiérarchie courante en distinguant deux sources de première main, une source de seconde main, une de troisième (le *CLG*) ; soit donc la hiérarchie élémentaire :

Œuvres publiées > manuscrits > cahiers d'étudiants > CLG

¹¹ Faute d'annotations critiques et de restitutions, faute de signaler les insertions et passages barrés, l'utile édition des *ELG* par Engler et Bouquet ne répond pas aux exigences critiques, même si elle contribue à les justifier. Elle reste lacunaire, même pour les textes déjà publiés, car elle ne recueille pas les Manuscrits de Harvard édités (partiellement) par Hermann Parret.

Le caractère lacunaire des manuscrits et des cahiers d'étudiants n'a rien de dirimant, puisqu'il est ordinaire dans ces genres. Pour caractériser un auteur, mieux vaut un autographe lacunaire qu'un apocryphe complet¹².

1.4. Le problème herméneutique

Le plan du CLG. — La principale infidélité du *CLG* réside sans doute dans son plan, fragmenté selon les divisions classiques de tradition scolaire sinon scolastique. Or le plan d'un traité ne repose pas seulement sur des formes rhétoriques, mais sur une théorie de la connaissance et sur une théorie de l'apprentissage, indispensables pour un texte qui s'intitule *Cours*. En outre, un plan détermine un régime herméneutique.

La liaison des parties était fondamentale pour Saussure, qui confiait à Riedlinger : « La théorie doit être un système aussi serré que la langue » (*CLG*, 1972, p. 385). Or l'atomisation de la théorie saussurienne en morceaux de bravoure voire en *spots* (comme le signe, les dichotomies, etc.), reste largement tributaire du *CLG*, « dans lequel [dit excellemment De Mauro] les liens réciproques entre les différentes thèses, liens à la détermination desquels Saussure a consacré sa vie, sont bouleversés dans la dislocation des différentes parties à laquelle se sont livrés les éditeurs » (1972 p. 422).

Saussure a certes reconnu l'impossibilité théorique d'un plan allant du simple au complexe, en concluant : « Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ ». Il se propose donc de « remettre jusqu'à trois ou quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration » (in Matsuzawa, 2003, p. 322). En cherchant malgré tout à constituer une axiomatique saussurienne, Hjelmslev a sans doute rencontré un échec.

Retenons que la compréhension de la théorie dépend des parcours qu'elle trace en son sein, et notamment de ses modes d'exposition, dont elle ne saurait être abstraite : l'exposition et le régime herméneutique qu'elle anticipe supposent une théorie même implicite de l'interprétation et contraignent sans les déterminer les interprétations légitimes.

¹² Aussi l'on saisit mal l'humour de Trabant quand il parle du « caractère "parasitaire" des écrits du "vrai Saussure" » (2005, p. 117). Emporté par un élan anti-philologique, il fait alors allusion aux « nouveaux textes de Saussure, trouvés en 1996 par Engler à la bibliothèque de Genève » (p. 117 – ils furent trouvés dans l'Orangerie de l'hôtel des Saussure et sont connus sous le nom de Manuscrits de l'Orangerie).

Le point d'entrée dans le corpus. — La question du point d'entrée dans le corpus est fondamentale pour toute herméneutique, car ce point détermine les parcours ultérieurs. De fait, non de droit, le *CLG* a servi pendant soixante ans de point d'entrée dans le corpus saussurien, jusqu'à ce que Godel publie séparément les notes inédites de Saussure (*CFS*, 1954, n°12), suivies de l'Introduction au IIe cours selon des notes d'étudiant (*CFS*, 1957, n°15), puis qu'Engler édite séparément les manuscrits de linguistique générale dans le deuxième tome de son édition du *CLG* (1974)¹³. C'est cependant pour éclairer le *CLG* que Godel publia son ouvrage, c'est en le suivant passage par passage qu'Engler édifia sa monumentale édition synoptique, c'est dans son édition annotée (mais non critique au sens technique) du *CLG* que voici quarante ans De Mauro résuma les principaux acquis des études saussuriennes.

Or, si le *CLG* a bien des sources manuscrites, seule une petite partie des manuscrits autographes peut lui être rapportée : pris dans leur ensemble, ils n'ont pas encore été étudiés systématiquement. À partir du *CLG*, on ne peut lire — d'ailleurs de façon biaisée — que les cahiers d'étudiants et certaines notes de linguistique générale, mais l'on ne peut véritablement comprendre les nombreux manuscrits qui ne sont pas des notes préparatoires aux cours.

Créer un dogme conduit à privilégier un point d'entrée, comme c'est souvent le cas dans l'herméneutique religieuse. Pour une herméneutique philologique, en revanche, un corpus n'a pas de point d'entrée prédéterminé et aucun texte n'est *a priori* central. Bien qu'elle témoigne d'un projet général, la pensée saussurienne n'a pas de centre dogmatique, fût-ce un Livre absent.

Si un corpus n'a pas de plan, on peut toutefois y distinguer des cercles concentriques : le parcours interprétatif au sein du corpus doit respecter la hiérarchie philologique des sources en fonction de leur degré de fiabilité. À partir des écrits publiés de Saussure (ordinairement négligés, à part le *Mémoire*, souvent évoqué, mais rarement lu), on doit tenir compte de la hiérarchie qui va des œuvres publiées aux manuscrits autographes, puis aux cahiers d'étudiants, enfin au *CLG* pour prendre en considération l'ensemble du corpus saussurien — bien que l'appartenance du *CLG* à ce corpus ne soit pas incontestable.

A fortiori ne peut-on affirmer que toute interprétation légitime doive recourir au *CLG* comme canon interprétatif ; Trabandt formule pourtant cette exigence quand il écrit : « Personne ne trouvera par la seule lecture des *Écrits de linguistique générale* (ou des deux volumes allemands qui

¹³ Le premier met en regard, à la manière d'une synopse, chaque phrase du cours avec ses correspondances dans les cahiers d'étudiants : mais elle se règle sur le plan du *CLG*, et non le développement du cours tel qu'il apparaît dans ces cahiers.

leur correspondent) un auteur compréhensible ou cohérent mais seulement des fragments très difficiles à comprendre, qui gagnent une certaine cohérence et un certain sens seulement si on les met en relation avec le *Cours*»¹⁴. Trabant érige ainsi le *CLG* en dogme et le compare d'ailleurs explicitement aux Évangiles¹⁵.

De l'essence double du langage permet un tout autre point d'entrée dans le corpus des écrits de Saussure. On peut supposer à bon droit que ce manuscrit systématique, à teneur épistémologique et à visée fondatrice, ne représente pas moins la pensée de son auteur que des notes d'étudiants compilées post-mortem par des collègues. Mais surtout, il s'agit sans doute du livre de linguistique générale évoqué 1891 dans la leçon inaugurale de sa chaire genevoise et l'essentiel du manuscrit date sans doute de cette année là. Il vient après une période de doutes ou du moins de refus où Saussure a failli abandonner la linguistique. Il trace le programme d'une linguistique générale dont ses cours n'ont révélé que certains aspects. Pendant les deux décennies qui suivront, jusqu'à sa mort en 1913, sa réflexion se développera et évoluera à partir de cette synthèse programmatique.

Il ne s'agit pas pour autant d'ériger ce manuscrit en dogme et d'en faire le seul point d'accès au corpus ; mais l'hypothèse de son caractère déterminant se confirme à mesure que progressent la relecture et la réévaluation de l'œuvre saussurienne.

Le régime herméneutique. — Sans pouvoir ici développer la question de l'herméneutique des manuscrits saussuriens (cf. l'auteur, 2003), convenons que la difficulté de ce corpus ne saurait être retenue contre lui. Faut-il, demande pourtant Claudine Normand, « choisir de se perdre dans la fascination de notes disjointes, répétitives, trouées de blancs parfois si curieusement ponctués [...] ? Dans tous les cas on ne peut espérer qu'une reconstitution et donc une interprétation. » (Normand, 2000, p. 156). Mais que serait une lecture sans interprétation ? La compréhension n'est jamais donnée sur le mode de l'évidence, elle sanctionne inévitablement une interprétation et reste l'enjeu de toute herméneutique, même sous le régime de la clarté. Les problèmes de lecture que suscite l'apparente clarté du *CLG* ne sont pas moindres, nous l'avons vu, que ceux que soulèvent les manuscrits autographes.

¹⁴ 2005, p. 214. Il conclut : « Ainsi, la version déconstructive de Saussure, le Saussure authentique, étymologique, vrai, n'aura pas la force d'éliminer la puissance du Grand Classique, aussi usurpée, fausse soit-elle. Le Saussure « authentique » est tragiquement condamné à rester le bouffon du Cours » (ibid.). La lecture conformiste devient ainsi incontestable en faisant appel au destin.

¹⁵ « De toute façon, ce qui est vrai pour les Évangiles l'est aussi pour le Cours de linguistique générale : ce texte peu « authentique » fait foi. » (2005, p. 117).

En se désintéressant peu à peu des textes et de la diachronie, la linguistique contemporaine s'est en effet séparée de la philologie, strictement absente chez les formalistes comme chez les pragmaticiens ; elle a par ailleurs oublié la question philologique de l'authenticité, lui préférant la vérité logique ou la « félicité » pragmatique.

Aussi l'incompréhension de ses textes fondateurs ne peut-elle que s'épaissir, car beaucoup de linguistes n'ont pas le souci philologique d'établir ces textes, ne disposent pas d'une méthodologie pour les analyser, discerner les concepts des simples termes, maîtriser les différences entre les genres présents dans les corpus ; ignorent enfin la déontologie herméneutique qui guiderait les parcours entre textes au sein du corpus. Aussi restent-ils désemparés devant le corpus saussurien et se contentent de solutions de facilité comme celle d'y voir de confuses ébauches du *CLG*, sans chercher saisir la portée des analyses textuelles de Saussure.

Si elle veut affermir son projet scientifique et éviter de voir ses dépouilles réparties entre sciences cognitives et disciplines de la communication, la linguistique ne peut éviter la tâche de lire les textes de ses auteurs de référence. Devant ce défi, tant théorique que pratique, comment la linguistique pourrait-elle évoluer pour comprendre un jour Saussure ? Saussure peut nous enseigner à le lire : cela nous engage à concilier la philologie et l'herméneutique, sous l'égide d'une réflexion linguistique propre à articuler ces deux disciplines. Dans cette situation, la lecture de Saussure peut être considérée comme une propédeutique aux sciences du texte.

Paradoxalement, on pourra lire Saussure quand on l'aura compris, dans la mesure où pour parcourir son corpus, il faut partager sa conception herméneutique : il faut le lire selon la compréhension qu'il a de lui-même, ou plus exactement que la théorie saussurienne permet d'elle-même. Notamment dans les manuscrits autographes, on peut étudier comment elle se reformule et donc s'interprète elle-même en se rectifiant.

Quand elle aura compris Saussure, la linguistique aura progressé pour acquérir une dimension réflexive et critique : la révolution n'aura pas eu lieu sous la forme d'un Grand Soir saussurien, d'une « coupure » imaginaire, mais du moins l'entreprise critique d'une relecture générale du corpus saussurien permettra-t-elle de renouer avec la réflexion théorique, de trouver un espace propre de réflexion, sans se soucier des lobbies académiques qui rivalisent de dogmatisme intéressé.

L'essor de la sémantique des textes et les courants néophilologiques qui accompagnent le développement de la linguistique de corpus ont déjà engagé à relire le corpus saussurien comme

à restituer la dimension textuelle de la théorie saussurienne. Mais il reste à établir un programme comparatif sur la linguistique générale, pour analyser et contraster systématiquement les corpus numérisés des écrits publiés, des manuscrits, des cahiers d'étudiants, le *CLG* n'étant plus qu'un document d'archive.

Saussure et la philosophie de l'interrogation. — Jakobson disait de Saussure : « [...] Ce grand douteur [...] toujours voyait les deux aspects de chaque problème. C'est [...] dans cette attitude là que je vois la grandeur de Saussure » (in Fehr, p. 81). En effet, la pensée saussurienne semble problématique parce qu'elle problématise : en préférant les problèmes aux réponses hâtives, elle reste donc incomprise des divers courants dogmatiques.

Elle appartient sans doute à la tradition dite jadis *zététique*. L'exposé zététique se définit comme dialogique¹⁶ (le dialogue platonicien en fut un exemple), car les *realia* qu'il construit sont des dualités qui comme telles échappent à l'apodictique, comme à la didactique conçue comme apprentissage d'un dogme. Cette dimension critique avait été effacée par le *CLG*. Jakobson remarquait justement : « Il y a eu un changement stylistique. Là où Saussure fait un signe d'interrogation, les éditeurs ont mis un point. La question est devenue un dogme [...] » (in Fehr, p. 81). Lié sans doute à l'immense difficulté à établir l'épistémologie non-positiviste des sciences de la culture, comme à la difficulté de se satisfaire d'un point de départ unique et d'un point d'arrivée défini, le refus du dogme poussait peut-être Saussure à déclarer en 1909 à l'un de ses étudiants : « Quant à un livre sur ce sujet, on ne peut y songer : il doit donner la pensée définitive de son auteur »¹⁷.

Les manuscrits apparaîtraient alors comme un corpus d'états possibles de la théorie. En l'absence d'un texte final qui permettrait de les ordonner et de les mettre en perspective *a posteriori* — le *CLG* ne peut prétendre assumer ce statut —, ces états possibles revêtent un égal intérêt et peuvent être considérés comme un aboutissement, resté en suspens, de la théorie saussurienne. Elle reste indissoluble de sa forme inachevée et cependant il aura fallu un siècle pour qu'on prenne la mesure de son ampleur.

¹⁶ Certaines lacunes des manuscrits peuvent être lues comme des marques du dialogue interne à la pensée théorique, et ont pu à ce titre être remarquablement restitués par De Mauro dans son édition italienne de *De l'essence double du langage*.

¹⁷ Interview de M. Ferdinand de Saussure sur un cours de linguistique statique (19 janvier 1909). Notes prises par M. A. Riedlinger, publié par Godel, 1957, p. 30.

Bien que ferme dans ses principes, la pensée de Saussure varie dans ses genres. Les manuscrits ouvrent parfois des voies abandonnées, bref témoignent d'une recherche qui théorise en quelque sorte la nécessité ou du moins l'inéluctabilité de son inachèvement. Comme tous les classiques, Saussure ne pourra jamais être complètement compris, mais c'est sans doute pourquoi ses écrits demeurent une source heuristique inépuisable.

2. La science saussurienne des textes

Les nombreux auteurs qui créditent Saussure d'une théorie exclusivement synchronique de la langue et lui reprochent d'un même mouvement d'oublier le Sujet, l'Histoire et la Société n'accordent guère de place aux études textuelles de Saussure : cela contredirait en effet le préjugé d'un Saussure théoricien de la langue, définie comme système synchronique.

Comment donc restituer la cohérence de l'entreprise saussurienne ? Les « deux Saussure » sont nés de la pensée binaire la plus traditionnelle : chacun passe pour l'envers de l'autre, comme si les études textuelles n'étaient que les évangiles apocryphes d'un *CLG* promu au rang de canon. Pour comprendre Saussure, il faudra comprendre sa conception de la textualité, formulée dans des notes (comme la *Note sur le discours*) et à l'œuvre dans les études de corpus que nous allons évoquer.

Si l'on convient que les textes (écrits et oraux) sont *l'objet empirique* de la linguistique, elle se doit de réfléchir ses pratiques de description. Pour décrire un texte, les connaissances grammaticales sont nécessaires mais non suffisantes ; il faut les articuler avec des connaissances et des méthodes issues d'autres traditions (comme dans la philologie antique, quand Denys le Thrace reconnaissait dans la critique des poètes la dernière et la plus belle partie de la grammaire) : aussi la linguistique générale de Saussure s'appuie-t-elle sur des études de poétique et de mythologie.

Saussure a conduit ses études textuelles sur deux corpus de langues anciennes (grec, latin, sanscrit, gotique), en posant des problèmes qui semblent sans commune mesure : celui des anagrammes et celui des rapports entre structures narratives et substrats historiques. Nous allons enquêter sur ces études en admettant deux primats dont elles nous inspirent la formulation, sans prétendre pour autant les attribuer à Saussure de manière univoque :

(i) *Le primat du global (le texte) sur le local (la forme)*. — « La valeur d'une forme est tout entière dans le texte dont on la puise » (Saussure, éd. de Mauro, 1972, p. 351). Saussure énonce ce

principe en raison du caractère fondamentalement contextuel et donc textuel de sa sémiotique - et nous le ferons nôtre pour étudier le corpus de ses œuvres.

Ce principe conduit à un dépassement de la problématique logico-grammaticale en linguistique, pour laisser place à une réflexion sur le texte qui permette de penser la détermination du textuel sur le morpho-syntaxique. Par des méthodes de classification automatique sur des corpus étiquetés, on a récemment pu confirmer expérimentalement cette détermination, puisque les caractères globaux que sont les discours, les genres et les styles d'auteur contraignent les parties du discours et autres variables accessibles par des étiqueteurs automatiques (cf. l'auteur, 2011, ch.3).

(ii) *Le primat méthodologique de la parole sur la langue.* – Malgré l'équivoque véhiculée par le terme de *parole* et le privilège de l'oral en pragmatique, le concept saussurien de parole intéresse toute effectuation de la langue : dans les termes de Hjelmslev, la parole est le procès et la langue le schéma. Un texte est donc une manifestation de la parole¹⁸ et la linguistique des textes relève de la linguistique de la parole.

Du point de vue de la créativité linguistique, la parole est l'instance principale de la dualité qu'elle forme avec la langue : en affirmant que la parole est la « force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite dans l'autre moitié du langage » (*ELG*, p. 273), Saussure suit Humboldt, qui estimait que chaque usage de la langue en modifie potentiellement le système, et il ne préfigure aucunement Chomsky, qui a fait de la langue un automate génératif en croyant résoudre ainsi le problème de la créativité.

En concevant la distinction entre *langue* et *parole* comme une dualité de points de vue épistémologiques complémentaires, Saussure certes a maintenu entre elles un équilibre ; mais comme le corpus saussurien a généralement été lu du point de vue de la *langue*, il nous semble aujourd'hui méthodologiquement opportun de restituer la linguistique saussurienne de la *parole*, qui constitue, en liaison avec la linguistique de la langue, l'originalité la plus certaine de sa théorie.

¹⁸ Le statut du texte écrit est d'ailleurs le même que celui du texte oral, qui ne devient véritablement un objet de la linguistique que quand il est fixé sur un support, numérique ou autre, de manière à pouvoir être soumis à débats et conjectures.

2.1. Les études textuelles de Saussure

Pour ce qui concerne les Anagrammes, les recherches de Saussure se concentrent dans les premières années du siècle dans la période qui précède le premier cours de linguistique générale (1907) et se poursuivent au moins jusqu'à l'automne 1908. Les études de mythologie sont conduites en parallèle dans une période allant au minimum de 1903 à 1910. Les cours de linguistique générale s'achevant en 1911, les études textuelles et l'élaboration des cours sont allées de pair.

Dans leurs principes comme dans leurs méthodes, les études textuelles de Saussure peuvent, comme on va le voir, conduire à une reconsidération de la linguistique elle-même. Quand Godel se demandait à bon droit quelle place tenait la linguistique dans l'activité scientifique de Saussure (1957, p. 24), on peut suggérer que l'insatisfaction qu'il nourrissait à l'égard de cette discipline l'a conduit à ébaucher le programme d'une sémiologie pour y trouver un fondement épistémologique. C'est bien un projet général d'unification épistémologique qui est en jeu quand Saussure écrit : « Sémiologie = morphologie, grammaire, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc. le tout étant inséparable » (*ELG*, p. 45).

Même chez des auteurs qui participent du renouveau des études saussuriennes et tiennent compte de toutes les sources disponibles, les analyses textuelles restent peu exploitées. Alors qu'elles représentent la moitié environ des manuscrits, soit environ 4.500 pages, Bouquet, dans sa magistrale *Introduction à la lecture de Saussure* (1997) ne les aborde pas, non plus d'ailleurs que Normand dans son *Saussure* (2000) ; Utaker (2002) leur accorde dix pages.

2.1.1. Les « Anagrammes »

Ces études, encore inédites pour une part, représentent 3.700 feuillets consacrés pour partie aux anagrammes et plus généralement aux paragrammes¹⁹ dans la poésie homérique, le vers saturnien latin, mais aussi les Veda et le *Hildebrandslied*.

Il s'agit des études textuelles les plus connues, les moins lues et peut-être les moins comprises : elles ont attiré l'attention d'historiens de la littérature comme Jean Starobinski, d'essayistes comme Julia Kristeva (*Pour une sémiologie des paragrammes*) et de philosophes comme

¹⁹ Saussure emploie aussi les termes de *paragrammes*, *hypogrammes*, *paronomasie*. Nous conserverons le terme le plus connu, *anagrammes*, en lui prêtant une acception générique.

Jacques Derrida (*La dissémination*) qui tous ont édifié à leur égard une sorte de légende dorée en marge de la linguistique.

Les linguistes en revanche ont été à tout le moins réservés : Godel parle de « longue et stérile enquête » (1960, *CFS*, 17, p. 6), Amacker d'un « absurde passe-temps », Redard d'un « malheureux fourvoiement », Engler d'une « entreprise énigmatique », Wunderli d'un « génial acte manqué » (cf. Fehr, 2000, p. 190).

Peter Wunderli souligne que ces études semblent contredire certaines positions du *CLG*, comme la linéarité, l'indissolubilité du signifiant et du signifié, etc.), car l'anagramme n'est pas selon lui un phénomène linguistique, mais un épiphénomène poétique [*a poetic epiphenomenon*] en regard de l'usage « normal » du langage (2005, p. 181). On comprend mal cependant pourquoi les arts du langage et plus généralement les styles, genres et discours échapperaient à la linguistique – à moins d'ériger en norme un usage préjugé « normal », exempt de tout style, de tout genre et de tout discours, sans doute l'antique *sermo pedestris* des grammairiens ou du « langage ordinaire » d'aujourd'hui. La distinction entre poétique et linguistique ne semble au demeurant pas pertinente pour Saussure, qui n'a rien d'un théoricien du langage ordinaire. On trouve d'ailleurs dans les recherches sur les anagrammes les premières occurrences de thèmes développés dans les cours, comme celui de la « consécuitivité » et de la linéarité (cf. Starobinski, 1964, p. 254).

Nous n'entendons pas ici juger le bien-fondé ou les résultats de ces études textuelles, mais cerner la place qu'elles prennent dans la logique interne de la théorie saussurienne. Ce n'est pas leur réputation cryptique qui nous retiendra, mais leur enjeu proprement sémiotique : explorer les *normes* des relations qui s'établissent au palier textuel entre les plans du contenu et de l'expression, et qui déterminent ainsi la sémiosis textuelle.

Les études sur les anagrammes témoignent d'une réflexion fondamentale sur les corrélations entre plan des signifiants et plan des signifiés. On ne trouve pas chez Saussure de théorie du signe isolé, mais plus qu'une théorie *du* signe, une réflexion approfondie sur la notion d'*entité linguistique*, liée à la fin de la clôture ontologique. Le signe se laisse minimalement figurer par un rapport quaternaire entre deux idées et deux sons, donc essentiellement un rapport contextuel stabilisant deux entités non autrement identifiables et, dans cette mesure, non-préexistantes. Dans une note, lacunaire, pour le troisième cours, Saussure définit d'ailleurs la langue comme

« somme de rapports entre le signifiant [et le signifié] »²⁰. Cette définition *sémiotique* de la langue comme mode d'appariement du plan du contenu et du plan de l'expression (en termes hjelmsléviens) rompt avec les définitions traditionnelles de la langue comme système de combinaison de signes : cette conception codique de tradition logico-grammaticale trouvera pourtant son retour et son apogée dans le chomskysme et domine toujours en linguistique interne.

En d'autres endroits, Saussure présente deux chaînes parallèles, mais à aucun moment il ne prétend que les maillons soient isolables et se composent pour moitié d'un signifiant, pour moitié d'un signifié : évoquant « une chaîne continue et double, chaîne des concepts et chaîne acoustique sonore », il présente ce schéma (troisième cours, *CLG/E*, 1714-16 IIC) :

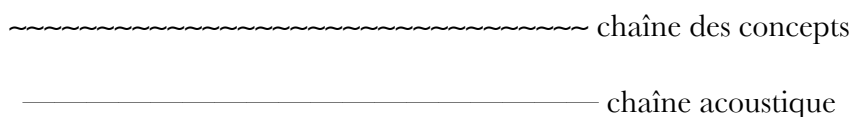


Figure 1 : Les deux chaînes

Le schéma du signe illustré dans le *CLG* ne saurait représenter l'aboutissement de la conception saussurienne : dans ses manuscrits, Saussure le rejette au profit d'autres représentations, graduelles (cf. l'auteur, 2003, 2005). L'unité linguistique n'étant pas considérée comme discrète et délimitée *a priori*, on ne trouve donc pas chez Saussure de sémantique purement lexicale, alors qu'à la suite de Reisig et Darmesteter, Bréal a centré la sémantique sur le lexique.

Malgré les doutes rencontrés par Saussure et les critiques qu'on lui a opposées, les hypothèses de corrélations diffuses entre contenu et expression ne sont nullement invalides : le développement de la linguistique de corpus, et notamment l'usage de méthodes quantitatives sur des corpus littéraires phonétisés confirment leur bien-fondé. Par exemple, Valérie Beaudoin (2002) a montré que dans les pièces de Racine dont le titre nomme le personnage principal, les phonèmes de ce nom connaissent une fréquence significativement plus élevée. On peut à ce propos évoquer des normes métriques : ces noms sont fréquemment à la rime et appellent ainsi

²⁰ Ma restitution est confortée, au paragraphe précédent, par le fait que le changement diachronique de la langue est présenté comme « le déplacement global des termes et des valeurs », les termes étant les signifiants et les valeurs les signifiés. Cf. aussi : « on voit tout à coup qu'il n'y a point de différence du tout, de moment en moment, entre la somme des idées distinguées et la somme des signes distinctifs. » (*ELG*, p. 231 ; dans les manuscrits, signes et idées valent ordinairement pour signifiants et signifiés).

leurs paronymes ; mais la mise d'un nom à la rime, position éminente, lui confère un prestige – peut-être hérité des titulatures antiques.

Saussure a bien perçu certains procédés de la textualité hiératique dans l'Antiquité. Des procédés comme l'anagramme ou le palindrome sont fréquents par exemple chez Héraclite et ces formes complexes sont de tradition dans ce qu'on a appelé *l'oratio vincta*, sorte de langage lié, de poésie "tressée" (cf. Bader, 1989, sur le langage des dieux).

Ces formes d'organisation radicalisent peut-être des processus tout à fait ordinaires de diffusion et de sommation, tant sur le plan de l'expression que sur le plan du contenu. Un petit exemple : dans *Madame Bovary*, on ne trouve que quatre fois le mot *ennui*, et cependant Emma s'ennuie sans cesse. Dans un corpus de trois cent cinquante romans français, si l'on dépouille les occurrences et les collocations du mot *ennui*, on trouve notamment *dimanche* et *araignée* ; en gros, le dimanche parce que c'est sans fin (un imperfectif) et l'araignée parce qu'elle tourne en rond (un itératif). En projetant les deux sèmes /itératif/ et /imperfectif/, sur une phrase comme : « La conversation de Charles était plate comme un trottoir de rue et les idées de tout le monde y défilaient dans leur costume ordinaire », on y remarque la réitération de ces deux éléments sémantiques : /imperfectif/, dans *trottoir*, dans *plate*, dans l'imparfait même ; /itératif/, dans *défilaient*, *ordinaire*, etc. Bref, même quand le mot *ennui* reste absent, tout le texte baigne dans l'ennui, car les traits sémantiques du thème de l'Ennui y sont partout diffusés²¹. Si l'on partageait une conception « terminologique » du langage, si l'on estimait que tout est dit dans la signification du mot, on ne pourrait pas apercevoir ces modes de diffusion et de concentration des formes sémantiques qui composent en quelque sorte des « anagrammes » thématiques.

Au-delà donc des formes de composition de textes religieux et littéraires propres à une tradition donnée, nous sommes donc fondés à conclure avec Utaker : « Une détermination relationnelle révèle que la « substance » n'est pas l'essentiel, et que le réel (ce qui existe) dans la langue existe par ce qui résonne : les assonances, les alternances, le jeu sonore qui fait le tissu ou la grammaire d'une langue » (Utaker, 2002, p. 270). À ce propos pénétrant, j'ajouterai que le jeu sémantique redouble et contrepointhe le jeu phonique : plus précisément, les récurrences sémantiques instituent les isotopies ou fonds sémantiques, sur lesquels la perception peut construire et faire évoluer des formes (sur la perception sémantique, cf. l'auteur, 1991, ch. VII).

²¹ Pour une analyse plus précise, cf. l'auteur, 2001, ch. VII.

La portée des études de Saussure sur les anagrammes ne se réduit pas pour autant à un intérêt particulier pour la littérature²² : elles reflètent des questions de Saussure sur la *sémiosis textuelle*, qui procèdent de sa conception sémiotique des langues. La *sémiosis* est un ensemble de déterminations réciproques résultant de parcours interprétatifs qui passent sans cesse de l'expression au contenu (parcours sémasiologiques) et du contenu à l'expression (parcours onomasiologiques). Une conception statique de la *sémiosis* comme présupposition réciproque (ou *solidarité* en termes hjemsléviens) serait insuffisante, car elle ne rendrait pas compte de la temporalité des parcours interprétatifs constitutifs de la *sémiosis*. Quatre types de parcours hétéroplanes instituent la *sémiosis* : de fond sémantique à fond expressif (homotonalité) ; de forme sémantique à forme expressive (comme dans la nomination) ; de forme sémantique à fond expressif (diffusion expressive, sommation sémantique, cf. l'auteur, 2006b) ; de forme expressive à fond sémantique. Sur chaque plan, les rapports entre les strates, celles des fonds et des formes, sont des rapports de diffusion et de sommation²³.

1. 2. Les légendes germaniques

Le *Nibelungenstreit* a agité la philologie germanique pendant la seconde moitié du XIX^e siècle et Saussure, qui enseigna le gotique pendant de longues années, connaissait bien les débats autour de ce corpus légendaire. Certes Meillet, apparemment peu au fait du débat allemand, évoquait des « sujets nouveaux, en partie étrangers à la linguistique, comme le poème des *Nibelungen* » (1913, p. 78-79), mais nous allons voir qu'ils ne sont aucunement étrangers à la linguistique saussurienne.

L'ensemble compte 814 feuillets, souvent *recto-verso*, datables *a minima* entre 1903 et 1910. Ces écrits se caractérisent par le souci d'articuler la *linguistique externe*, en l'occurrence informée par l'histoire du royaume burgonde et la *linguistique interne* qui régit l'analyse du cycle légendaire, par la médiation d'une hypothèse de diachronie intertextuelle (le cycle serait une transformation de la légende de Thésée). Comme l'a justement remarqué De Mauro (1972, p. 347) l'entreprise,

²² On a évoqué ses critiques littéraires qui sont des rapports de lecture pour le Prix Hemsch.

²³ Cf. l'auteur, 2003. La diffusion et la sommation sont des moments de constitution et de dissolution de l'identité des entités sémiotiques. Les rapports entre formes et fonds peuvent être représentés comme des réseaux temporellement orientés, mais dans une temporalité réticulaire, où les points de sommation et de diffusion ne sont pas localisables dans les mêmes intervalles du temps.

dans son principe même, contredit l'image simpliste d'un tenant de la « langue en elle-même et pour elle-même ».

Ces études révèlent une réflexion approfondie sur la définition des unités, quelle que soit leur étendue. Les symboles dont la série compose la légende « sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la langue » (*ibid.*). Pour désigner le point de vue englobant qui permet cette unification, Saussure conclut à propos des symboles, les mots tout autant que les unités textuelles : « Ils font tous partie de la sémiologie », formulant ainsi le principe épistémologique qui permet de penser ensemble la langue et les textes d'une part, le palier microsémantique et le palier macrosémantique d'autre part.

Ce principe n'intéresse pas seulement l'analogie entre des unités du palier lexical et du palier textuel, justifiée par des phénomènes de solidarité d'échelle que nous avons nommés *homéomorphismes*. Il s'applique aussi, par exemple, à la comparaison entre une *rune* et un *personnage* : ainsi Saussure peut-il comparer impavide une unité élémentaire de l'expression écrite et une unité sémantique de grande taille.

En outre, toutes les unités sont indéfiniment instables ; ainsi des personnages : « Tout trait de l'être légendaire peut se dissiper au premier souffle avec autant de facilité que son nom » (*Légendes*, 3958/7, 35). Un symbole « est dans l'incapacité absolue de dire en quoi consistera son identité à l'instant suivant » (*Légendes*, 3958/4, 1). L'entité linguistique n'est plus une simple occurrence d'un type, elle varie sans limite selon les places et les instants. Aussi Saussure, en consonance avec les études de mythologie de son temps (de Steinthal à Vesselovski) discute-t-il la théorie des *motifs* et celle des *scènes* (une scène étant déterminée par une *place* ; cf. Turpin, éd., 2003, p. 408).

La légende et la langue sont ainsi unifiées dans un même point de vue sémiologique qui domine la dualité langue / parole et illustre l'épistémologie particulière des sciences de la culture.

Ces études témoignent d'une véritable pensée de la textualité. Dès lors que le langage perd son ancrage ontologique par l'abandon du préjugé référentiel, ses unités prennent leur sens non dans un monde mais dans des textes. Loin de constituer une lacune, leur instabilité résulte de la créativité textuelle : « Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue, c'est que condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens

quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau » (in Bouquet, éd., 2003, p. 421). Cette conception de la créativité textuelle dépasse en intérêt scientifique la créativité chomskyenne, simple puissance combinatoire gouvernée par des règles²⁴.

Présentes dans des écrits antérieurs comme l'étude sur le nominatif lithuanien (1894), les questions récurrentes de la définition des unités et de leur variation indéfinie selon les occurrences deviennent primordiales dans l'analyse des légendes et seront théorisées dans les écrits et les leçons de linguistique générale : « Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unités ni entités données. Il faut un effort pour saisir ce qui forme les diverses entités contenues dans la langue [...]. Nous ne sommes pas en face d'êtres organisés ou de choses matérielles. » (*LLG* 3, § 1710). La théorie « constructiviste » des entités rompt ainsi décidément avec une millénaire tradition logico-grammaticale qui indexait les entités sur des substances, comme on le voit encore en sémantique référentielle. Elle s'éloigne aussi de l'image du code pour privilégier la créativité : aussi l'image du jeu d'échecs, utilisée dans le *CLG* et reprise par Hjelmlev, reste-t-elle insuffisante, car les règles changent au cours de la partie, comme les pièces modifient leurs valeurs. Malgré le préjugé formaliste ordinaire, une langue n'est-elle pas un code : un code reste invariant, donné une fois pour toutes, alors que la langue change du jour au lendemain. L'idée d'une linguistique de la langue comme système devient alors illusoire et le cède à la description des transformations entre textes. La langue, du point de vue d'une linguistique de la parole – en l'occurrence ici, d'une linguistique des textes — n'est alors que l'abstraction momentanée et révisable des invariances temporaires au sein de ces chaînes de transformations.

Les études textuelles engagent ainsi à abandonner tout objectivisme, qu'il soit de type aristotélécien ou hégélien : les entités ne sont plus des unités et diffèrent à chaque occurrence sans pouvoir être rapportées à quelque type invariant²⁵. La langue n'est isolable ni dans le temps ni dans l'espace ; elle n'est pas objectivable par les guises ordinaires de l'objectivisme, car elle

²⁴ Pour rendre compte de cette créativité, il faut proposer une théorie généralisée des transformations – en commençant par les transformations de formes sémantiques (métamorphismes) et de fonds sémantiques (transpositions), pour l'étendre aux trois problèmes fondamentaux de la translation (commentaire, traduction et transmission culturelle) ; cf. l'auteur, 2001.

²⁵ Plus précisément, l'« entité » devient « unité » dans les délimitations opérées au niveau de la parole, et c'est la seule différence entre les deux termes chez Saussure : cf. : « On n'a rien fait encore sans délimiter cette entité ou ces entités. Les délimiter est une opération non purement matérielle, mais nécessaire ou possible parce qu'il y a un élément matériel. Quand nous aurons délimité, nous [290] pourrions substituer le nom d'unités à celui d'entités. » (Constantin III, p. 289-290).

n'est ni seulement matérielle ni seulement mentale²⁶. C'est pourquoi au demeurant les réductions néo-positivistes, béhaviouristes comme cognitives, ont également échoué, pourquoi aussi la sémiotique saussurienne revêt une telle importance pour l'ensemble des sciences de la culture.

2.1.3. Vers la linguistique des textes

Les recherches sur les anagrammes et sur les légendes se distinguent et se complètent. Les premières posent le problème du rapport entre les deux plans du langage, qui participent de la sémiosis textuelle : il ne s'agit aucunement d'une correspondance terme à terme, comme dans le signe du *CLG*, puisque Saussure cherche en particulier comment une unité sémantique compacte peut être signifiée de manière diffuse par des phonèmes disséminés.

Les secondes recherchent les normes de composition de légendes, y compris dans leurs transformations généralisées, comme c'est le cas de la légende de Thésée, sans négliger, comme Propp le fera après lui, le problème de leurs racines historiques, par le biais de leur rapport avec la linguistique externe.

Ainsi, les deux types d'études textuelles s'opposent et se complètent selon deux axes, celui de la sémiosis (qui relie le contenu et l'expression), et celui de la textualité (qui relie le mot, le passage, le texte et le corpus) :

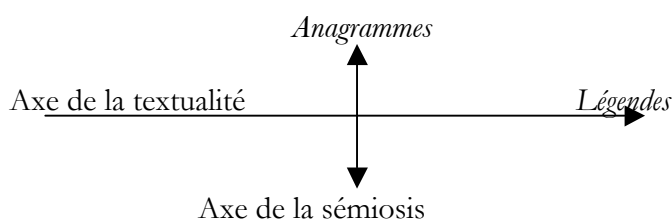


Figure 2 : Les deux axes de la sémiosis et de la textualité

Ces deux axes correspondent aux deux relations sémiotiques fondamentales, quand dans le troisième Cours, selon le cahier de Constantin (éd. Komatsu, p. 301-302) la figure :

²⁶ Cf. *LLG* 3 (§ 1701) : « Ainsi, si nous prenons le côté matériel, la suite de sons, elle ne sera linguistique que si elle est considérée comme le support matériel de l'idée ; [288] mais envisagé en lui-même (le côté matériel) c'est une matière qui n'est pas linguistique, matière qui peut seulement concerner l'étude de la parole, si l'enveloppe du mot nous représente une matière qui n'est pas linguistique ».

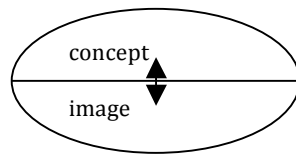


Figure 3 : Le signe dit « saussurien »

se voit immédiatement complétée par :

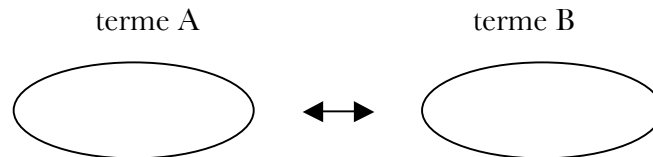


Figure 4 : Le principe de contextualité

Ces deux relations sémiotiques sont indissolubles, car un signe n'est déterminable qu'en contexte par l'identification corrélatrice de ses deux « faces ». Une correspondance univoque entre un signifiant et un signifié serait encore une relation binaire entre *relata* élémentaires stables, réductible à celle sur laquelle est fondée toute notre logique prédicative (A relation B). Or, les deux délimitations des unités du contenu et de l'expression tombent ensemble – dès lors que leur identification même est à construire cas par cas.

Aussi doit-on nuancer le reproche que Bally et Sechehaye adressent à Saussure concernant l'absence de la sémantique. Saussure ne prolonge certes pas la sémantique de Bréal, sémantique lexicale dérivée de la *Bedeutungslehre* de Reising, et il critique ainsi ces « *Ausführungen* »²⁷ : « Il est toujours question de ce qui *se passe* entre les termes du langage, or, pour suivre - il faudrait d'abord savoir ce qu'ils sont, ce qu'on prend comme étant, avant de parler de phénomènes entre les termes existants » (Engler, éd., 1974, 2.41.3225 QE ; *ELG*, pp. 256-257). La sémantique dépend ainsi de la théorie des unités linguistiques, puisque le signifié n'a pas plus d'autonomie que le signifiant, et seules les mises en relations entre plans du langage permettent de qualifier les signes comme tels. Nous dirions en d'autres termes que la contextualité (c'est-à-dire, *in fine* la textualité) *détermine* la sémiotique, et qu'un mot n'est qu'un passage de texte. Aussi la sémiotique

²⁷ De naissance et de culture allemandes, Bréal a synthétisé la *Semasiologie* germanique pour le public français.

permet-elle de fonder la sémantique. Voilà pourquoi Saussure indique : « Le sème est tout pour le linguiste » [2.40.3320.1 *NI* ; *sème* est employé ici au sens de *signe*]²⁸.

La linguistique saussurienne reste révolutionnaire parce que c'est une linguistique du texte et non une linguistique du signe : non qu'elle ait cherché à faire une « grammaire de texte », mais parce que la définition même des unités grammaticales est renvoyée à la dimension du texte où ces unités, autrement vides et indéfinissables, prennent leur valeur. C'est Saussure n'a pas été compris et reste difficile à comprendre. Faute d'une linguistique unifiant les signes et les textes – et notamment faute d'avoir reconnu l'unité de la sémantique lexicale et de la sémantique textuelle, la plupart des linguistes n'ont pu saisir le rôle des études textuelles de Saussure dans l'édification de sa linguistique générale.

Des éléments biographiques pourraient éclairer le projet de Saussure : d'après les indications convergentes de ses amis H. Möller et A. Cuny, devant les incompréhensions que suscitait son *Mémoire*, Saussure aurait été tenté au début des années 1880 d'abandonner la linguistique pour se tourner vers l'étude de l'épopée germanique (cf. 1972, p. 329). Or il n'en a rien été : c'est donc à un refus de la restriction néogrammairienne que l'on doit à Saussure d'avoir unifié théorie du signe et théorie du texte dans une même discipline. Ce choix s'accompagne d'une insistance sur la singularité culturelle des langues. Dans une lettre à Meillet, Saussure confiait en 1894 : « C'est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes les autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique qui conserve quelque intérêt pour moi » (Benveniste, éd., p. 95).

Wunderli (1972, p. 174) entendait jadis montrer « la lumière que projettent sur la théorie des anagrammes les perspectives ouvertes par le *Cours* » ; mais cette lumière n'est-elle pas portée par les *Anagrammes* – et les *Légendes* – sur les silences du *CLG* à l'égard des textes ? Engler a justement souligné que « sémiologie linguistique et sémiologie mythographique se correspondent presque absolument, les quelques différences s'expliquant par l'application d'un même principe à un domaine plus vaste, structurellement moins serré que la langue » (1980, p. 14). D'où l'exemplarité des corpus littéraires et légendaires : les procédés de composition réfléchis dont ils témoignent supposent une analyse approfondie du langage.

²⁸ « Item. Entre autres, le mot de *sème* écarte, ou voudrait écarter, toute prépondérance et toute séparation initiale entre le côté vocal et le côté idéologique du signe. Il représente le tout du signe, c'est-à-dire signe et signification unis en une sorte de personnalité » (*ELG*, p. 105).

Si Saussure marque une juste défiance à l'égard des spéculations sur l'origine du langage, il suggère des indications sur l'origine de notre connaissance du langage. Le savoir linguistique ne serait-il pas lointainement issu des aèdes, premiers professionnels du langage, qui ont fait preuve d'une excellente connaissance en réfléchissant leur pratique ? La langue hiératique des Védas, la langue d'art des poèmes homériques supposent des connaissances approfondies : en quelque sorte, les arts du langage ont tracé la voie à son étude. Ainsi le premier hymne du *Rig-Veda* est-il « la preuve d'une très ancienne analyse *grammatico-poétique* » (Starobinski, éd, 1971, p. 37). D'où cette hypothèse brillante : « Je ne serais pas étonné que la science grammaticale de l'Inde, au double point de vue phonique et morphologique, ne fût ainsi une suite de traditions indo-européennes relatives aux procédés à suivre en poésie pour confectionner un *carmen*, en tenant compte des *formes* du nom divin » (Starobinski, éd., 1971, p. 38 ; voir aussi Utaker, 2002, p. 153).

Au demeurant, la philologie alexandrine a été constituée pour établir et interpréter les corpus homériques, et les premières grammaires ont été élaborées pour cela : ainsi de la *Technè Grammatikè* de Denys le Thrace, sans doute élève d'Aristarque. Autre exemple, la philologie et l'herméneutique bibliques, bases méthodologiques importantes de la linguistique comparée, sont issues du retour aux textes sacrés inspiré par la Réforme. Enfin, aujourd'hui, dans le grand mouvement de normalisation et de codage des textes électroniques, que nous avons appelé *philologie numérique*, la linguistique néo-saussurienne, et notamment la sémantique de corpus, joue désormais un rôle croissant.

Certes la linguistique n'est pas une note en bas de page de la littérature – comme la philologie définie avec humour par Saussure – mais elle doit demeurer une branche de la philologie : non une théorie de la faculté de langage, mais une discipline qui étudie ces objets culturels multiples que sont les textes oraux et écrits. C'est à leur propos que les problèmes fondamentaux de l'articulation entre langue et parole comme de l'équilibre entre linguistique interne et linguistique externe peuvent être posés.

S'il n'y a pas chez Saussure de « théorie du texte » qui jouirait d'une quelconque autonomie à l'intérieur de la théorie du langage, sa linguistique générale, telle qu'elle est exposée dans *De l'essence double du langage*, permet aujourd'hui de comprendre la portée de ses études textuelles et d'en prolonger les conséquences.

L'analyse linguistique dépend certes du corpus qu'elle vise et sa qualité comme son intérêt scientifique en dépendent : on ne tire pas les mêmes enseignements d'un corpus transmis au long des siècles et d'enregistrements d'entretiens non-directifs avec des animateurs de quartier.

À présent, la linguistique de corpus peut offrir les moyens théoriques et techniques d'étudier l'espace des normes et de transformer en dualité la fausse antinomie entre langue et parole. Pour cela il faut mener une étude comparative, tant des discours que des champs génériques et des genres, voire des styles – c'est là un aboutissement de la problématique de la linguistique comparée²⁹. Aucun texte n'est écrit seulement « dans une langue » : il est écrit dans un genre et au sein d'un discours, en tenant compte évidemment des contraintes d'une langue. Entre l'espace normatif des règles et le désordre apparent des usages, entre l'universel de la langue et la singularité des emplois, s'étend l'espace des normes. La dualité langue / parole n'est évidemment pas une contradiction : les règles de la langue sont sans doute des normes invétérées et les performances de la parole ne sont évidemment pas exemptes de normativité puisqu'elles instaurent et manifestent les règles de la langue et diverses normes sociolectales.

Bref, la linguistique prend *de droit* pour objet de description l'espace des normes et les textes qui les mettent en œuvre : au lieu de les édicter, comme elle le faisait naguère en frappant d'inacceptabilité des énoncés, alors même qu'ils sont attestés, elle doit les décrire et pour cela exploiter des corpus³⁰. Avec les méthodes de la linguistique de corpus, on dispose à présent de moyens nouveaux pour tester les hypothèses sur le rapport entre normes et règles, comme sur le rapport entre les deux plans du langage (plans du signifiant et signifié)³¹. La poétique littéraire et mythographique peut ainsi donner naissance à une *poétique généralisée* étendue à la caractérisation linguistique contrastive des discours, genres et styles.

*

²⁹ Cf. Malrieu et Rastier, 2001.

³⁰ L'étude des corpus montre que le lexique, la morphosyntaxe, la manière dont se posent les problèmes sémantiques de l'ambiguïté et de l'implicite, tout cela varie avec les genres, les champs génériques et les discours. On peut même caractériser les styles en tant que phénomènes linguistiques et non seulement littéraires. Saussure affirmait d'ailleurs dans son rapport sur la création d'une chaire de stylistique : « C'est tout simplement de la linguistique qu'on nous offre sous le nom de stylistique. Oui, Messieurs, tout simplement de la linguistique. Mais la linguistique, si j'ose le dire, est vaste » (*ELG*, p. 273).

³¹ Cf. l'auteur, 2005.

Le moment présent se caractérise tout à la fois par une relecture de l'œuvre de Saussure qu'exige l'extension du corpus saussurien et par un regain d'intérêt pour le saussurisme, favorisé sans doute par la faillite théorique et pratique du chomskysme, la faiblesse descriptive du cognitivisme et l'anecdoticisme de la pragmatique ordinaire. Cela présage une réappropriation de Saussure et, souhaitons-le, un nouvel essor de la linguistique saussurienne. Paradoxalement, Saussure n'est pas dépassé : soit on n'a pas encore pris la peine de le lire en dépassant la vulgate, soit, faute d'avoir su reconstituer les principaux enjeux de sa pensée, on n'en a pas saisi la radicalité fondatrice ; soit enfin on ne se l'est pas appropriée de manière à pouvoir la critiquer et la dépasser : un véritable retour conduirait en avant³². Comme l'historiographie de la linguistique et son affermissement épistémologique se complètent, l'étude du corpus saussurien suppose et permet un approfondissement théorique.

La situation de la linguistique générale a naturellement beaucoup changé depuis un siècle. Notamment, les difficultés épistémologiques que Saussure avait cernées se sont aggravées depuis quelques décennies, et elle se trouve encore, selon le constat lucide de Greimas dans *L'actualité du saussurisme*, « sans envergure et sans projet ». Les problématiques aujourd'hui dominantes, celles de la cognition et de la communication, conservent des fondements externes à la linguistique. Sans tenir compte des acquis de la linguistique historique et comparée, elles s'appuient explicitement sur la philosophie du langage anglo-saxonne, marquée par la sémiotique indigente du positivisme logique : d'où le maintien de la séparation langage/pensée, la conception instrumentale du langage, la non-intégration de la dimension historique des langues, l'universalisme de principe.

Toutefois, un mouvement se développe aujourd'hui à la faveur d'une relecture du corpus saussurien, dans des collectivités comme celles de la *Text Encoding Initiative*, *Digital Resources for Humanities*, *Computers and the Humanities*, et dans diverses communautés qui ont pour objet les documents et les corpus numériques textuels et multimédia (cf. l'auteur et al., 2007). Elles y trouvent un fondement sémiotique à leurs recherches, et, en leur sein, des linguistes reconnaissent dans l'œuvre de Saussure une synthèse des positions qui permettent à la linguistique de préciser son objet et son statut scientifique, tout autant que de mesurer son envergure et de formuler son projet.

³² J'ai organisé à l'issue du colloque international Révolutions saussuriennes (Genève, juin 2007) une table ronde intitulée « Après Chomsky, Saussure », sans rencontrer la moindre objection.

Le néosaussurisme permet alors à la linguistique générale de réaffirmer les principes fondateurs qui la distinguent des disciplines de la cognition ou de la communication : notamment l'abandon de la référence au profit de la valeur, l'abandon du dualisme langage/pensée au profit de la théorie de la sémiotique, l'abandon de l'apodictique au profit de la théorie des dualités, enfin une détermination correcte du rapport entre langage, langues et autres systèmes de signes.

N.B. : J'ai plaisir à remercier Simon Bouquet, Evelyne Bourion, Kazuhiro Matsuzawa et Rossitza Milenkova-Kyheng. Une première version de ce texte a été présentée à l'Université de Nagoya en novembre 2006 et publiée en 2007, dans Matsuzawa, Kazuhiro, éd. Saussure et la science des textes, *Proceedings of the Ninth International Conference Studies for The Integrated Text Science*, pp. 61-80.

Bibliographie

Corpus saussurien

[CLG] : *Cours de linguistique générale* (1972). Paris : Payot.

[CLG/E1] : *Cours de linguistique générale* (1968), édition critique par R. Engler, tome I. Wiesbaden : Harrassowitz.

[CLG/E2] : *Cours de linguistique générale* (1974), édition critique par R. Engler, tome II, appendice. Wiesbaden : Harrassowitz.

[ELG] : *Ecrits de linguistique générale* (2002). Paris : Gallimard. Édition par S. Bouquet et R. Engler.

[LLG] : *Leçons de linguistique générale*. (à paraître) Paris : Gallimard. Édition par Rossitza Milenkova-Kyheng et Simon Bouquet.

[Cours I, Riedlinger, B] : Komatsu, E. & Wolf, G. (1996). *Premier cours de linguistique générale (1907) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*. Oxford/Tokyo, Pergamon.

[Cours III, Constantin, C] : Constantin, E. (2005). *Linguistique générale*. Cours de M. le professeur F. de Saussure, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 71-289.

[SM] : Godel, R. (1959) *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz.

Komatsu, E. (Ed.) (1993) *Cours de linguistique générale. Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin*, Tokyo, Université Gakushuin.

Saussure (de), F. (1894) Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lithuanien. In Ch. Bally & L. Gautier (Ed.) (1922) *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure* (pp. 513-525), Genève, Sonor.

Saussure (de), F. (1986) *Le leggende germaniche*, a cura di A. Marinetti & M. Meli, Este, Libreria editrice Zielo.

Autres références

Avalle, D'arco Silvio (1973) *L'ontologia del segno in Saussure*, Turin, Giannichelli.

Bader, Françoise (1989) *La langue des dieux, ou l'hermétisme des poètes indo-européens*, Pise, Giardini.

Beaudouin, Valérie (2002) : *Mètre et rythmes de l'alexandrin classique : Corneille et Racine*, Paris, Champion, coll. Lettres numériques.

Benveniste, Émile, éd. (1964) Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet, *CFS*, 21, pp. 91-125.

Benveniste, Émile (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Bouquet, Simon (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.

Bouquet, Simon (2006) art. Ferdinand de Saussure, in Sylvie Mesure et Patrick Savidan, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, pp. 1042-1044. ici 1043.

Bouquet, Simon (éd.) (2003) *Saussure*, Cahiers de l'Herne, Paris.

Bouquet, Simon (éd.) (à paraître) *Leçons de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Bucher, G. et al. (1974) Les deux Saussure, *Recherches*, 16.

Calvet, Louis-Jean (1975) *Pour et contre Saussure, pour une linguistique sociale* Paris, Payot.

Calvet, Louis-Jean (1985) Lire Saussure aujourd'hui, postface au *CLG*, Paris, Payot.

Chiss Jean-Louis et Puech Christian (1987) *Fondations de la linguistique. Études d'histoire et d'épistémologie*, Bruxelles, De Boeck.

Choi, Yong-Ho (2002) *Le problème du temps chez Ferdinand de Saussure*, Paris, L'Harmattan.

Coseriu, Eugenio (1958) *Sincronía, diacronía e historia*, Montevideo.

Coseriu, Eugenio (1962) *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, Gredos.

De Mauro, T. (1972) Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure. In F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (pp. 319-477). Paris, Payot.

De Mauro, T., éd. (2005) Ferdinand de Saussure, *Scritti inediti di linguistica generale*, Bari, Laterza.

Engler, Rudolf (1987) Die Verfasser des C[ours de] L[inguistique] G[énérale], in Schmitter, Peter (ed.) (1987), *Geschichte der Sprachtheorie 1. Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung der Linguistik*, Tübingen, Narr, pp. 141-161.

Engler, Rudolf, éd. (1968) *Cours de linguistique générale*, édition critique, t. I, Wiesbaden, Harrassowitz.

Engler, Rudolf, éd. (1974) *Cours de linguistique générale*, édition critique, t. II, appendice : *Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale*, Wiesbaden, Harrassowitz.

Engler, R. (1980). Sémiologies saussuriennes, 2. Le canevas, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 34, 3-16.

Fehr, Johannes (2000) *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, PUF.

Fuchs, Catherine et Le Goffic, Pierre (1992) *Les linguistiques contemporaines — Repères théoriques*, Paris, Hachette.

Godel, Robert (1960) Inventaire des manuscrits de F. de Saussure, *CFS*, 17, p. 5-11).

Greimas, Algirdas Julien (1957) L'actualité du saussurisme, *Le français moderne*, 24, p. 191-203.

Jäger, Ludwig (1976) Ferdinand de Saussures historische-hermeneutische Idee der Sprache. Ein Plädoyer für die Rekonstruktion des Saussureschen Denken in seiner authentischen Gestalt, *Linguistik und Didaktik*, 7/27, pp. 210-244.

Kyheng, Rossitza (2007) *Les points de vue en linguistique, ou comment interpréter le corpus saussurien*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris X.

Kyheng, Rossitza (à paraître) Principes méthodologiques d'exploitation du corpus saussurien. Lotringer, Sylvère (1974) Le « complexe » de Saussure, *Recherches*, 16, p. 91-112.

Malrieu, Denise, et Rastier, François (2001) Genres et variations morphosyntaxiques, *Traitements automatiques du langage*, 42, 2, pp. 547-577.

Matsuzawa, Kazuhiro (2003) Notes pour un livre sur la linguistique générale — présentation et édition, in Bouquet, éd. 319-322.

Meillet, Antoine (1913) Ferdinand de Saussure, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 18, 61, pp. 69-85.

Mesure, Sylvie, et Savidan, Patrick, éd. (2006) *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF.

Normand, Claudine (2000) *Saussure*, Paris, Les Belles Lettres.

Rastier, François (1987) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

Rastier, François (1991) *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.

Rastier, François (2001) *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.

Rastier, François (2003) Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée, in Bouquet, éd., pp. 23-51.

Rastier, François (2005) Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus, in Geoffrey Williams, éd., *La linguistique de corpus*, Presses universitaires de Rennes, pp. 31-46 ; aussi : *Texto !*, <http://www.revue-texto.net>

Rastier, François (2006a) Saussure au futur. Écrits retrouvés et nouvelles réceptions, *La linguistique*, 42, 1, pp. 3-18.

Rastier, François (2006b) Formes sémantiques et textualité, *Langages*, 163, pp. 99-114.

Rastier, François (2011) *La mesure et le grain — Sémantique de corpus*, Paris, Champion.

Rastier, F. et Ballabriga, M. éd. (2007) *Corpus en lettres et sciences humaines — Du document numérique à l'interprétation*. [En ligne : www.texto-revue.net].

Redard, Georges (1978) Deux Saussure ?, *CFS*, 32, p. 25-41.

Sanders, Carol, éd. (2006) *The Cambridge Companion to Saussure*, Cambridge, Cambridge University Press.

Saussure, Ferdinand de (1972) *Cours de linguistique générale*, d'après Charles Bally et Louis Sechehaye, éd. Tullio de Mauro, Paris, Payot.

Saussure, Ferdinand de (2003) *Essais de linguistique générale*, édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler, Paris, Gallimard.

Saussure, Louis de (2006) Valeur, signification, contexte : linguistique de la parole et pragmatique cognitive, in Saussure, L. éd. *Nouveaux regards sur Saussure*, Genève, Droz, pp. 171-208.

Saussure, Louis de (2006) art. Benveniste, in Sylvie Mesure et Patrick Savidan, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, pp. 1042-1044.

Starobinski, Jean (1964) Les anagrammes de Ferdinand de Saussure, *Mercur de France*, 350, pp. 243-262.

Starobinski, Jean (1971) *Les mots sous les mots. Les Anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard.

Trabant, Jürgen (2005) Faut-il défendre Saussure contre ses amateurs ? Notes item sur l'étymologie saussurienne, *Langages*, p. 111-128.

Trautmann-Waller, Céline (2006) *Aux origines d'une science allemande de la culture — Linguistique et psychologie des peuples chez Heymann Steinthal*, Paris, CNRS Editions.

Turpin, Béatrice, éd. (2003) La légende de Sigfrid et l'histoire burgonde, in Bouquet, éd. 351-429.

Utaker, Arild (2002) *La philosophie du langage. Une archéologie saussurienne*, Paris, PUF.

Wunderli, Peter (1972) *Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur*, Tübingen, Niemeyer.

Wunderli, Peter (2005) Saussure's anagrams and the analysis of literary texts, in Sanders, Carol, éd. *The Cambridge Companion to Saussure*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 174-185.